

Allocution de M. l'Ambassadeur de France le 4 avril 2016 à l'occasion de la signature de la convention de financement entre l'Autorité du Bassin du Niger et l'Agence Française de Développement relative au projet « de renforcement des capacités de l'ABN pour améliorer le suivi durable des ressources en eau à l'échelle du bassin du Niger »

---

Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement,

Madame l'Ambassadrice de l'Autorité du Bassin du Niger,

Madame le Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger,

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs des pays membres de l'ABN,

Monsieur le Directeur de l'AFD,

Mesdames et messieurs les cadres de l'ABN,

Au cours de la Session Extraordinaire de l'ABN tenue à Bamako en novembre 2015, Mme Cisse Mariam Kaïdama SIDIBE, a été désignée Ambassadrice du PIC (plan d'investissement pour le renforcement de la résilience au changement climatique dans le Bassin du Niger), dont le coût est estimé à 3,11 milliards de dollars américains.

Plus récemment, le sommet des Chefs d'Etat de l'Autorité du Bassin du Niger qui s'est tenu en janvier 2016 à Cotonou au

Benin a décidé de la nomination d'un nouveau Secrétaire Exécutif, Mme Toupta BOGUENA.

Je saisis l'opportunité de cette cérémonie pour vous exprimer à toutes les deux mes chaleureuses félicitations et mes sincères encouragements.

Mesdames et messieurs,

Depuis sa création en 1980, le but de l'ABN est de promouvoir la coopération entre ses Etats membres et d'assurer un développement intégré du bassin dans les domaines de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture, pour ne citer que ceux qui ont un lien direct avec la ressource en eau.

Grâce notamment au soutien de la France et de l'AFD engagé en 2003, le processus politique d'intégration a été mené avec succès depuis la Déclaration de Paris adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en 2004 qui énonce les principes de gestion et de bonne gouvernance : coopération et solidarité, partage équitable des ressources en eau entre les usages, gestion et mise en valeur durable et cohérente. La « vision partagée » a abouti à l'adoption en 2007 d'un Plan d'Actions pour le Développement Durable (PADD) du bassin du Niger,

puis en 2008 à un programme d'investissements, qui comprend la construction de 3 grands barrages. La construction de ces 3 nouveaux barrages sur le fleuve Niger, ceux de Fomi en Guinée, de Taoussaou Mali et de Kandadji au Niger démarre ou va prochainement démarrer. Ils portent de grands espoirs en ce qui concerne le développement de l'irrigation et la production d'électricité, mais aussi sur la disponibilité en eau pour les populations et les autres pays.

Les compétences techniques de l'ABN et le cadre de concertation et de coordination qu'elle offre, maintes fois réaffirmés à l'occasion des Sommets des Chefs d'Etats, demeurent essentiels et il s'agit de conforter sa place et son rôle.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la signature de la 5ème convention de financement liant la France à l'Autorité du Bassin du Niger depuis 2004. Les premiers soutiens ont appuyé le processus politique et institutionnel. De 2005 à 2009, le projet Niger HYCOS 1 (cofinancé par l'AFD et la Facilité Africaine de l'Eau de la BAD) a contribué à la relance des activités des Services Hydrologiques Nationaux, à la modernisation du système de collecte et d'analyse des données et au renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

Depuis 2011, un projet intitulé GIRE 2 (Gestion intégrée des ressources en eau) financé par l'AFD à hauteur de 3,4 Millions d'Euros est mis en œuvre et va s'achever en 2016. Ce projet aura permis d'améliorer la connaissance et l'utilisation des données hydrologiques et de financer des investissements, tels que la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment abritant le système d'information de l'ABN.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre la mise en œuvre de ces principes sur la base d'informations techniques irréfutables, de modèles nourrissant la décision, de règles et de procédures efficaces, notamment en matière d'allocation de l'eau et de répartition des différents coûts et bénéfices inhérents aux ouvrages hydrauliques. C'est bien l'objectif que poursuit le projet « *de renforcement des capacités de l'ABN pour améliorer le suivi durable des ressources en eau à l'échelle du bassin du Niger* » que nous lançons aujourd'hui.

Ce projet, financé par l'Agence Française de développement à hauteur de 1 millions d'euros, appuiera et accompagnera des actions de développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le bassin du Niger par : la sensibilisation des décideurs ; des études pour la pérennisation du suivi hydrologique ; la poursuite du suivi hydrologique ; ainsi que la modélisation, l'utilisation et la

valorisation des données. A travers ce projet, l'AFD financera aussi la mise à disposition d'un expert résident pendant deux à l'ABN, à l'image de l'appui qu'elle a apporté aux autres organismes de Bassins africains (ABV, OMVS, CICOS).

J'ajoute pour finir que la France a bien noté les importantes réunions et tables rondes des bailleurs organisées par l'ABN à Abidjan le 13 mai 2016 à la suite du Conseil des Ministres et à Abuja le 30 août 2016. Elle fera tout son possible pour y être représentée à travers l'AFD et elle y examinera la possibilité de poursuivre son assistance à cet organisme essentiel pour assurer le développement et la concorde entre les pays.

Je vous remercie